

Procès-Verbal - Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 19 septembre 2023

- **Ouverture de séance et vérification du quorum**

Début de la séance à 18h00.

Le quorum étant atteint (15 votants) Monsieur Le Principal, déclare la séance ouverte.

Les personnes suivantes sont excusées : Monsieur Grégory Blanc, Monsieur Maxence Henry

Le Principal invite chacun à signer la feuille d'émargement.

- **Désignation du secrétaire de séance**

Mme CHAVANON est désignée secrétaire de la séance.

- **Ordre du jour**

Monsieur Le Principal donne lecture de l'ordre du jour.

Arrivée de Mme Ouddabar, passage à 16 votants

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1/ Adoption du Procès verbal du Conseil d'Administration du 29 juin 2023

Monsieur Le Principal soumet le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 29 juin 2023, à l'approbation du Conseil. Le Conseil ne formule ni remarques ni observations.

Délibération :	Le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 29 juin 2023 est approuvé par les membres du CA		
Votants : 16	Pour : 14	Abstention : 2	Contre : 0

Arrivée de Mme Soulard, passage à 17 votants

2/ Délégation de signatures

Monsieur Le Principal annonce que les délégations de signature doivent être remise à jour.

Délibération :	Le Conseil d'Administration approuve la délégation de signature du chef d'établissement vers Madame Bouaoune, principale Adjointe, vers Madame Leloup, Gestionnaire, Madame Dumesge, Directrice de la Segpa, Madame Heraud, secrétaire de direction et Madame Macé, agent d'accueil pour les actes consignés dans les délégations ci-jointes et de façon permanente.		
Votants : 17	Pour : 17	Abstention : 0	Contre : 0

3/ Etat d'occupation des logements – rentrée 2023

Monsieur le Principal présente l'état d'occupation des logements de fonctions.

Le seul logement inoccupé est celui qui pourra être occupé par Mme Leloup lorsqu'elle sera titulaire.

Il est donc question de louer cet appartement. Cela permettrait au collège de rentrer les loyers dans ses finances.

Délibération :	Le Conseil d'administration approuve l'état d'occupation des logements comme exposé à la date du 1^{er} septembre 2023.			
Votants :	17	Pour : 17	Abstention : 0	Contre : 0

4/ Convention d'utilisation des installations sportives - 2023

Monsieur le Principal présente la convention des installations sportives 2023. Une subvention départementale couvre entièrement la dépense. Difficulté de maintenir le créneau de soutien à la natation faute de maître-nageur est porté à la connaissance du conseil d'administration

Délibération :	Le Conseil d'administration approuve la convention d'utilisation des installations sportives pour les interventions pédagogiques courant sur l'année scolaire 2023 – 2024. De ce fait, le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer ladite convention.		
Votants : 17	Pour : 17	Abstention : 0	Contre : 0

5/ Convention d'utilisation du gaz - UGAP

Monsieur le Principal présente la convention d'utilisation du gaz – UGAP. Il annonce également une subvention exceptionnelle pour couvrir les frais énergétiques.

Délibération :	Le Conseil d'administration approuve la convention avec l'UGAP pour la fourniture du gaz sur l'année scolaire 2023 – 2024. De ce fait, le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer ladite convention.		
Votants : 17	Pour : 17	Abstention : 0	Contre : 0

AFFAIRES FINANCIERES

1/ Projet Voltaire

Monsieur le Principal présente le dispositif Voltaire, dispositif d'aide et de remédiation aux problématiques d'orthographe de nos élèves. Expérience ciblée en 2023-2024 sur les classes de 3^{ème} et l'une des 5^{èmes}.

Les représentants de parents expriment l'intérêt de tester ce dispositif sur une cohorte (de la 6^{ème} à la 3^{ème}). L'un des représentants connaissant le projet interroge sa pertinence si celui-ci n'est pas relié à la capacité pour l'élève de le réinvestir.

Délibération :	Le conseil d'administration approuve la mise en place du dispositif Voltaire et donne au chef d'établissement de signer la convention avec l'organisme Voltaire.		
Votants : 17	Pour : 8	Abstention : 9	Contre : 0

Départ de Mme DUMESGE, passage à 16 votants

AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1/ Convention Terre des sciences – Adhésion et convention d'intervention 2023 - 2024

Monsieur le Principal présente la convention Terre des sciences – Adhésion 2023 – 2024. Participation des intervenants de Terre des sciences à la Newton-room, suite à la formation par Léo-Lagrange

Délibération :	Le Conseil d'administration approuve la convention Terre des sciences avec une adhésion sur l'année scolaire 2023 – 2024. De ce fait, le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer ladite adhésion.		
Votants : 16	Pour : 16	Abstention : 0	Contre : 0

2/ Rapport d'activité du chef d'établissement.

M. Le principal présente le rapport d'activité de l'année scolaire 2022 – 2023.

Absence de remarque ou de question.

Délibération :	Le Conseil d'administration approuve le rapport d'activité de l'année scolaire 2022 - 2023		
Votants : 16	Pour : 15	Abstention : 1	Contre : 0

3/ Convention de mise à disposition des matériels 2023 - 2024

M. Le principal présente la convention de mise à disposition des matériels 2023 – 2024 par le département auprès du collège.

Délibération :	Le Conseil d'administration approuve la convention de mise à disposition des matériels 2023 - 2024		
Votants : 16	Pour : 16	Abstention : 0	Contre : 0

4) VOYAGES ET SORTIES

Monsieur le Principal présente les fiches actions qui lui ont été remises :

- voyage en Espagne
- voyage d'intégration des sentinelles et référents

Vote de principe du voyage en Espagne en 2024 pour les élèves de 3^e du dimanche 31 mars au vendredi 5 avril 2024. Voyage possible uniquement du 31 mars au 4 avril 2024, Madrid, Salamanque, Bilbao. Transport en car, 49 élèves (répartis sur les 65 élèves des 3 classes de 3^{ème}). Si moins de partant le cout augmente pour tous, donc enjeu du maintien de l'effectif. Possibilité pour les familles de faire appel au fond social.

Deux devis sont présentés portés par deux voyagistes différents. Le tarif de l'entreprise Espagnol est à 20494 euros, celui de l'entreprise française à 21100 euros avec une réserve de l'entreprise de transport sur la disponibilité des chauffeurs. Le tarif espagnol reste compétitif même si élevé.

Départ du représentant des élèves, passage à 15 votants

Délibération :	Le Conseil d'Administration accepte l'organisation du voyage en Espagne.		
Votants : 15	Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0

Vote de tarif

Le principal soumet aux membres du CA le tarif fixe de 366 € par élève pour le voyage en Espagne.

Délibération :	Le Conseil d'Administration accepte le tarif fixe de 366 € par élève pour le voyage en Espagne.		
Votants : 15	Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0

Vote de principe du voyage d'intégration des sentinelles et référents les 9 et 10 octobre 2023.

Le devis comprend un séjour pour 10 élèves, 8 accompagnateurs adultes et s'élève à 976 euros.

Le FSE du collège propose une subvention de 10 euros par élèves.

Le tarif par élève s'élève à $600 - 100 = 500$ divisé par 10 soit **50 euros par élève**

Les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} sont invités à candidater pour devenir sentinelle, puis une sélection sera réalisée pour n'en retenir que 10.

Délibération :	Le Conseil d'Administration accepte l'organisation du voyage d'intégration des sentinelles et référents.		
Votants : 15	Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0

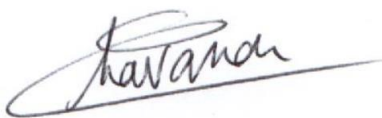
QUESTIONS DIVERSES

- **Fin de séance à 19h40.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Le présent procès-verbal sera diffusé selon les modalités définies dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE



LE PRINCIPAL
Frédéric LE FLOCH

